

*Présentation de photos
anciennes.*

*Evocation de l'histoire d'Ur
aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles*

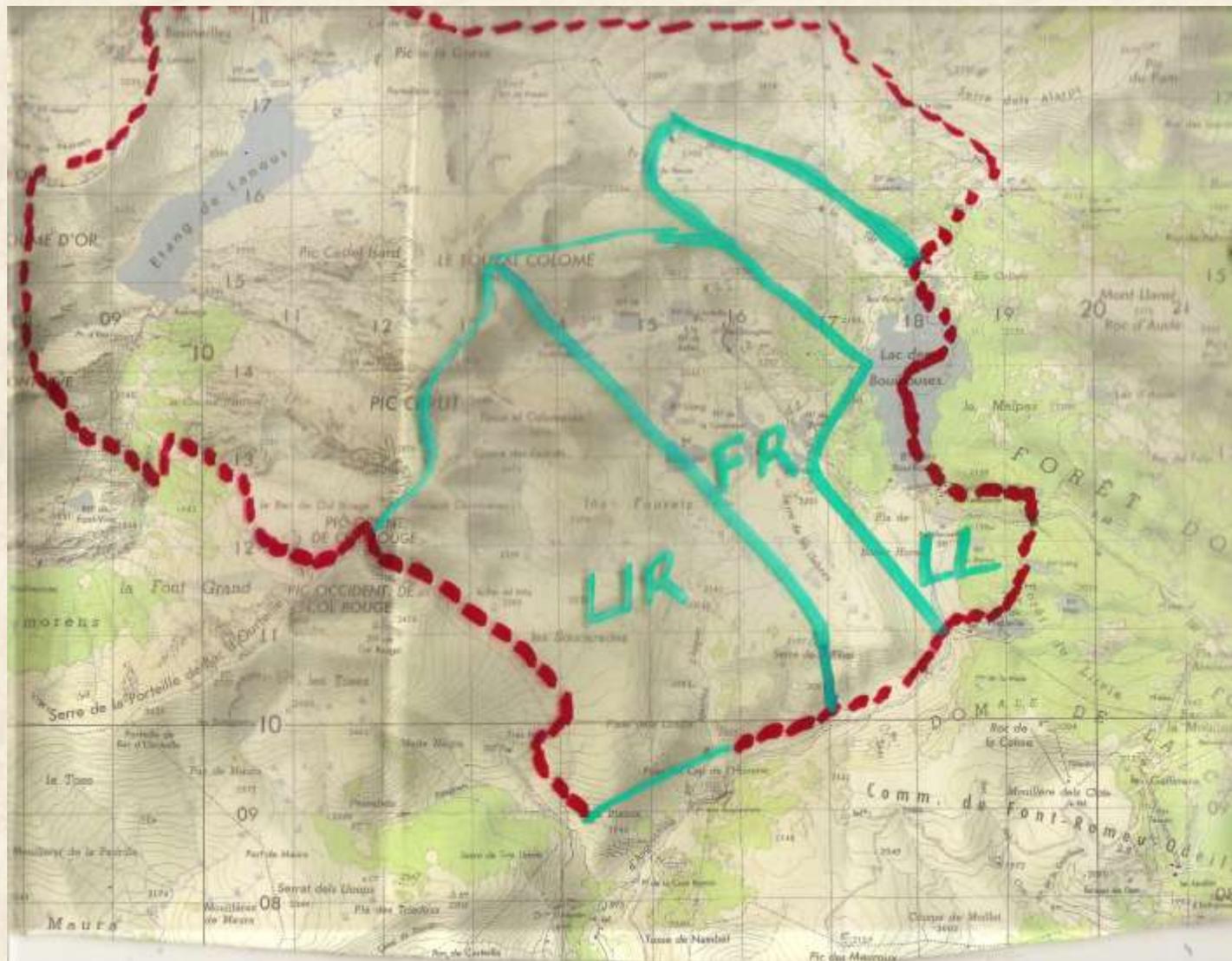
Par Jacques Barnole

*Mise en page Dominique Garnier
Pour le Club des Loisirs 2014*

*Les Projets Structurants
des 19^{ème} et 20^{ème} siècles*

Les pacages du Carlit

*Du
11 janv. 1853
au
30 déc. 1900,
Ur a bataillé
fermement
pour se
rendre
acquéreur de
1683 Ha
dans le
Carlit.*



Limites du partage des pacages du Carlit

Cet exposé survole ce qui a fait l'objet de 4 articles dans le bulletin municipal des années 1997 à 2000.

L'ensemble du travail a été déposé aux archives de la « Comarca de Cerdanya » le 7 mars 2012 où il peut désormais être consulté.

Origine des pacages

Redistribution au 12^{ème} siècle des possessions abbatiales.

Vendues en mai 1198 à la ville de Puigcerdà qui doit s'en défaire pour régler les frais d'occupation mis à sa charge par les troupes françaises à la suite de la guerre de succession au trône d'Espagne.

Origine des pacages

Ces pacages sont acquis par le viguier de Cerdagne Sicart d'Allonguy (cal Mateu) avec ses servitudes de dépaiissances au profit des villages français.

Ce bien est revendu en 1853 au profit de 3 propriétaires qui le revendent à d'autres et qui, au terme de procès, licitations, ventes aux enchères, est acquis le 22 janvier 1879 en indivision par 4 communes regroupées en association syndicale du Bas Carlit, jusqu'au partage émaillé de nombreux procès le 31 décembre 1900.



Les pacages et le Rec Mesclan d'Aigues



Vacants communaux (Belloch)

C'était une nécessité pour Ur de disposer de pacages en altitude. D'une part les vacants communaux étaient pauvres et insuffisants, d'autre part ils permettaient d'économiser les pâturages de la commune utilisés pour engranger le fourrage pour l'hiver.

*La création des canaux
d'irrigation*

C'est dans le contexte socio-économique du Second Empire que furent créés à Ur 2 canaux d'irrigation : la Soulane et le Plandails.

C'est dans le contexte socio-économique du Second Empire que furent créés à Ur 2 canaux d'irrigation : la Soulane et le Plandails.

Une assemblée regroupant 53 propriétaires se crée le 24 avril 1856 pour la réalisation des 2 canaux d'irrigation de la Soulane et du Plandails qui permettront d'irriguer environ 235 hectares.

C'est dans le contexte socio-économique du Second Empire que furent créés à Ur 2 canaux d'irrigation : la Soulane et le Plandails.

Une assemblée regroupant 53 propriétaires se crée le 24 avril 1856 pour la réalisation des 2 canaux d'irrigation de la Soulane et du Plandails qui permettront d'irriguer environ 235 hectares.

La pétition portant création des 2 canaux est adressée à la sous préfecture de Prades le 10 juin 1856 par les membres du syndicat.

C'est dans le contexte socio-économique du Second Empire que furent créés à Ur 2 canaux d'irrigation : la Soulane et le Plandails.

Une assemblée regroupant 53 propriétaires se crée le 24 avril 1856 pour la réalisation des 2 canaux d'irrigation de la Soulane et du Plandails qui permettront d'irriguer environ 235 hectares.

La pétition portant création des 2 canaux est adressée à la sous préfecture de Prades le 10 juin 1856 par les membres du syndicat.

L'enquête publique a été clôturée le 17 septembre 1856.

Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

SYNDICAT D'ARROSAGE DE LA SOULANE, D'UR ET DE PLANDAÏLS.

DÉCRET.

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale,
Empereur des Français,

A TOUS PRÉSENTS ET A VENIR, SALUT :

Sur le Rapport de notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics,

Vu la demande présentée, le 17 mars 1856, par plusieurs propriétaires des communes d'Ur et de Villeneuve-des-Escalades (Pyrénées-Orientales), à l'effet d'obtenir une dérivation d'eau de la rivière d'Angoustrina, pour l'irrigation de leurs terres ;

Vu la délibération des mêmes propriétaires, en date du 24 avril 1856, autorisée par décision du Préfet, du 22 février 1856, à se réunir en Assemblée générale ;

Vu, avec les plans et profils, les rapports des Ingénieurs, en date des 24 décembre 1856 et 30 avril 1857, 27—29 juin 1857, 27 juin—31 juillet 1858, et 22—31 juillet 1858 ;

Vu la liste de souscription des propriétaires qui s'engagent à l'arrosage ;

Vu, avec les pièces des Enquêtes, l'avis de la Commission d'Enquête, du 7 septembre 1857 ;

Vu les délibérations du Conseil général des Ponts et Chaussées, des 2 décembre 1857 et 20 octobre 1858 ;

Vu la lettre du Préfet au Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux Publics, en date du 27 août 1858 ;

*Par Décret Impérial pris
au Palais des Tuileries, le
23 mars 1859,*

*« Napoléon, Empereur des
Français, par la grâce de
Dieu et la volonté
nationale » autorise :*

- a) La formation du
syndicat qui prend le
nom de : « société des
canaux de la Soulane,
d'Ur et de Plandails »*
- b) La concession du canal
et le règlement d'eau*

Décret Impérial (1859)

La production agricole

*Dans les années qui ont suivi la réalisation
des canaux, les surfaces irrigables
sont de l'ordre de 300 hectares.*



Vue de Belloch et Casteilla (1902)

Dans les années qui ont suivi la réalisation des canaux, les surfaces irrigables sont de l'ordre de 300 hectares.



La dichotomie du paysage est nette entre les zones irrigables identifiables par la végétation et celles non irrigables (au-dessus des canaux) dépourvues de végétation.

***Vue de Belloch et Casteilla (1902)**
(vue agrandie diapo suivante)*



20. - UR (Cerdagne Française)

Vue de Belloch et Casteilla (1902)

Vue d'une grange et d'un linteau



*Statistique
agricole
de 1886*

Cheptel

Equins : 118

Bovins : 232

dont 30 bœufs de travail

Ovins : 385

Porcs : 100

Surfaces cultivées

111 Ha de céréales

15 Ha de pommes de terre

100 Ha de prairies avec 2 coupes

Statistique agricole de 1886 (suite)

Production

Comparaison des rendements à l'hectare 1886/2000

<i>Froment</i>	<i>146 Qx (6Ha)</i>	<i>24 Qx c/ 40 Qx</i>
<i>Seigle</i>	<i>976 Qx (100Ha)</i>	<i>10 Qx c/ 35 Qx</i>
<i>Orge</i>	<i>26 Qx (2Ha)</i>	<i>13 Qx c/ 45 Qx</i>
<i>Avoine</i>	<i>37 Qx (3Ha)</i>	

La création des canaux, doublée de pacages de qualité en montagne:

- a fait croître de façon sensible les rendements (2 coupes possibles et préservation du capital fourrager pour l'hiver)

- et obligé les propriétaires à créer dans le même temps des « paillers », des granges pour absorber l'augmentation du volume des récoltes.

Les Haras

La Cerdagne a été une terre d'élevage pour les chevaux recherchés pour leur qualité d'endurance par les Sergents fourriers de l'armée.

La Cerdagne a été une terre d'élevage pour les chevaux recherchés pour leur qualité d'endurance par les Sergents fourriers de l'armée.

La nécessité d'obtenir des produits de qualité fut vite reconnue pour lutter contre un dépérissement de l'espèce.

L'administration des Haras créa une station de monte à Ur en 1935 ; installée dans 3 box aménagés dans l'immeuble de Mme Amélie Sarret.

Déplacés en 1976 à leur emplacement actuel, après un passage dans la ferme de Mme Izern.



Haras + box

Les Commerces

En 1911 Ur compte 11 patentés dont :

4 cordonniers

3 menuisiers

1 dépôt d'engrais

1 ferblantier

1 forgeron

2 ou 3 épiceries

1 boucher-cultivateur.

*Cette même année le Conseil Municipal
demande*

*« que les médecins, chirurgiens, accoucheurs,
sage femmes et vétérinaires français et
espagnols soient admis à exercer leur art dans
les communes limitrophes des 2 pays sans
aucune restriction »*

En 1945 un dépôt de pain est créé dans la maison Rièrè.

L'actuelle boulangerie (Ur était dépourvu de cette activité depuis plus de 30 ans) est mise en service en 1952.

Les sources sulfureuses

1894

Projet de concession pour 60 ans en vue de l'exploitation des sources « d'eaux minérales qui sourdent sur le chemin d'Ux à Caldégas et de toutes celles qui viendraient à être découvertes » moyennant une redevance annuelle de 150F

et la construction d'un lavoir.



Font d'el Soffre

Le téléphone

Ur est raccordé au réseau départemental en 1900.

*Le poste
téléphonique est
gérée par
Mlle Sarret
(épicerie)
puis confiée en
mars 1913
au facteur
receveur installé
dans le bureau de
poste, moyennant un salaire annuel de 150F.*



↑
Épicerie Sarret

La Poste



Cerdagne Française
UR (P.-O.) - Entrée du Village

Libr. Pau, Perpignan.

Maison Rièrè carrefour RN20/RD618 (1915/1920)

Le 15 novembre 1900, il est suggéré que la boîte à lettres soit placée à la maison Rièrè (construite en 1875 | voir linteau) servant d'hôtel.

« Lorsque le service postal se faisait en voiture, le courrier partait par le dernier train de Perpignan, arrivait à Bourg Madame à 6h00 du matin et la correspondance nous était distribuée 3h après. Il y avait 2 levées dans la journée à 5h00 vers Bourg Madame et 17h00 vers Latour de Carol.

Actuellement (le train est mis en service jusqu'à Bourg Madame le 28 juin 1911) le courrier arrive à Bourg Madame à 11h00 et n'est distribué par le facteur que le lendemain : le courrier prend plus d'un jour de retard au départ. »

Le Conseil Municipal du 22 juillet 1911 demande la création d'un poste de facteur receveur qu'il juge indispensable en raison :

- du raccordement de la ligne de chemin de fer Bourg Madame/la Vignole,*
- d'un important commerce à Ur qui se classe au second rang dans le canton chez le banquier chargé du recouvrement des traites,*
- du nombre de communications téléphoniques qui s'élève à une moyenne de 100/mois, et à 300 télégrammes/an.*

*Et propose son installation dans la maison
Rière, ancien hôtel et café situé sur la RN20
de sorte que les courriers en voiture n'auraient
à faire aucun détour pour y prendre ou y
laisser la correspondance.*

Boîte à lettres



*Le bureau de poste est transféré en 1921
chez Mme Vve Blanc (ancienne boucherie
occupée par M. Goza)*

Maison Goza



*Le bureau est
déplacé une fois
de plus chez Mme
Font en 1931 où il
restera jusqu'à
l'ouverture du
bureau sur la
place en 1958.*

Maison O. Cardonna

En 1939, il est décidé de créer un bureau de poste « à aménager sans gros frais supplémentaire, avec logement, dans le projet de groupe scolaire ».

La guerre interrompt ce projet qui ne reprendra qu'en 1950 avec les relevés topographiques. Le non renouvellement du bail par Mme Font et la crainte de la transformation du bureau en agence postale accélèrent les études

L'acquisition du terrain passe par une procédure d'expropriation.

La nouvelle poste est mise en service en 1957.



2013



*Ensemble Ecole-Poste-Mairie
1957*